

## Quelques caractéristiques des structures de parenté apparues dans l'anthroponymie des XIe-XIIe siècles

Hee-soo Lew

Université de Corée

Au Moyen Age où il n'y a pas beaucoup de matériaux littéraires immédiats relatifs à des parentés, la manière dont se transmet un nom à l'intérieur d'une famille ou d'une parenté représente un excellent révélateur de conscience familiale ou des structures de parenté.

J. Goody, maître anglais de l'anthropologie historique, soutient que les XIe-XIIe siècles a connu une mutation importante dans la pratique du choix du nom au moins dans l'aristocratie de France et d'Allemagne. D'après lui, alors qu'antérieurement c'étaient les grands-parents qui transmettaient leur nom aux petits-enfants, désormais les prénoms (ou noms de baptême) furent de préférence hérités des parrains ou choisis par eux, indice manifeste d'un déplacement des rapports de parenté consanguine à la parenté spirituelle. Il en résulte une réduction du fonds des prénoms, en particulier d'origine germanique; ce stock de nom en baisse ainsi qu'une démographie en essor rendait plus aigu le problème des homonymes et stimulait le développement des surnoms (ou patronymes) susceptibles de servir de carte d'identité complémentaire (Goody, 1985, 203).

Ainsi, la thèse de J. Goody peut nous donner deux points-clés relatifs à notre propos: d'un côté, il y a une relation intime des onomastiques avec les structures de parenté; de l'autre, le système de deux noms composés de prénom et de surnom aux XIe-XIIe siècles est apparu pour faire résoudre le problème des homonymes occasionné par le développement du nom de baptême. Nous voudrions adopter comme un point de départ pour notre étude le premier des ses deux points, mais le second ne nous en pose pas moins une question: N'a-t-il été que le développement du nom de baptême, qui a

donné lieu au déploiement du système des deux noms aux XIe-XIIe siècles? Pour comprendre les mutations anthroponymiques de cette époque sous tous ses aspects, il faudrait considérer, à côté d'une cause <spirituelle>, bien des causes <charnelles> qui les auraient engendrées.

Cet essai a pour but d'examiner quelques caractéristiques apparues en relation entre la structure de parenté et la nomination des XIe-XIIe siècles en tenant compte des causes diverses qui auraient produit les mutations dans l'une et l'autre. Pour les comprendre bien, il faut d'abord avoir une certaine connaissance de l'anthroponymie du haut Moyen Age avant le XIe siècle.

\*\*\*

Dans la société ancienne germanique il y a eu ce qu'on appelle "la façon germanique de nommer": *Namensvererbung* ou *Namensvariation*. C'est dire qu'on a répété le nom complet dans la même famille, aussi bien qu'on a varié des noms biparties de façon qu'au moins un des éléments s'est retrouvé dans la même famille(par exemple: *Sigibert*->*Rotbert*, ou *Sigihelm* ->*Sigifrid*). Les personnes n'y ont porté généralement qu'un seul nom(*nomem proprium*) qui n'a été provenu unilatéralement que de la ligne paternelle (Werner, 1977a, 15).

Dès la fin de l'Empire romain, d'autre part, une filiation indifférenciée anthroponymique a commencé d'être visible selon laquelle les noms des enfants ont été hérités de leurs parents ou de leurs ancêtres dans les lignes paternelles et maternelles. En même temps aussi, dans les couches nobles s'est produite une coutume de porter un seul nom dérivé des parents ou des ancêtres bilatéraux, une nouveauté qui s'est passée pour la première fois vers la fin de l'Empire contrairement aux traditions de la fin de la République où *tria nomina*(*praenomen*, *nomen*, *cognomen*) d'origine paternelle a été, pour porteurs de ce genre de nom, un des signes les plus honorables de leurs lignages (Heinselmann, 1975, 19-20).

Ainsi, entre la fin de l'Empire et les premiers siècles du haut Moyen Age

a commencé d'être prédominante la façon de ne porter qu'un seul nom d'origines bilatérales. Les Gallo-romains ont pris des noms "germaniques" à partir du Ve siècle, un nouveau phénomène qui veut dire que l'acculturation entre deux civilisations s'est réalisée au moins sous l'aspect anthroponymique (Werner, 1977b, 33-34). Les inscriptions de Trève, par exemple, qui fournissent un échantillon de population chrétienne certainement plus large et moins aristocratique des IVe-VIe siècles, permettent de découvrir quelques caractères de l'anthroponymie d'une population encore essentiellement romaine: d'abord, 6% à peine du total des noms sont d'origine barbare, 67% étant latins et 23% grecs; ensuite, malgré cela, le système de *tria nomina* est tombé en désuétude, et les défunts ne sont désignés que par un unique nom; enfin, chose non moins importante, le nom des enfants s'est modelé sur celui d'un ou des deux parents, sans redoubler ni l'un ni l'autre exactement (Guichard, 1986, 28).

Cette coutume de nommer à la façon d'une filiation indifférenciée peut se confirmer aussi dans les couches paysannes du début du IXe siècle. Les noms des parents et de leurs enfants qui suivent sont choisis parmi des paysans qui dépendent de Gagny (820-829), un manoir de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Les parents et leurs enfants de quatre familles sont colons, tous de même condition (Brunel et Lalou, 1992, 56-57).

1. parent: **Ansegarius** et **Ingalteus** -> enfants: **Anselgildis** et **Ingrisma**
2. parent: **Ditfredus** et **Waltgudis** -> enfants: **Ragenteus** et **Waltgaudus**
3. parent: **Johannes** et **Oliva** -> enfants: **Ingbolda**, **Ermbradus**, **Johanna**, **Ermbolda**
4. parent: **Aldricus** et **Agentrudi** -> enfants: **Godinus**, **Senedeus**

Les trois premiers semblent indiquer, pour une part, une des nominations à la manière germanique, c'est-à-dire *Namensvariation*. Dans le 1, le nom du fils et celui de la fille ont été dérivés, respectivement, du père et de la mère. Le cas 2 montre que le nom du fils (Waltgaudis) est issu de la mère (Waltgudis), alors que le nom de la fille (Johanna) dans le 3 vient du père

XIe siècle; il l'est cependant par plus de 90% d'entre eux à la fin du siècle. La révolution anthroponymique s'accomplit vers 1030-1050 en Vendômois, en Berry, dans les régions d'Auch et d'Agde; entre 1050 et 1100 dans les régions de Nevers et de Vierzon; un peu après 1100 en Bourgogne et en Normandie (Lett, 32).

A la fin du XIIe siècle en Europe occidentale, la majorité des individus a adopté un système anthroponymique à deux éléments: environ 90% des formes dans la France méridionale; un peu moins dans le Sud-Ouest de l'Europe; de 50 à 75% dans le Nord du continent. Les personnes ne possédant pas encore de surnom fixe au XIIIe siècle se rencontrent principalement dans les milieux sociaux les moins élevés. A la fin du XIIe siècle encore les familles paysannes possèdent peu un surnom stable. Le système anthroponymique ancien résiste jusqu'au XIIIe siècle, et peut-être au-delà (Lett, 33). Quant aux rois et aux hauts clercs, ils restent plus longtemps, en particulier pour les premiers jusqu'aux derniers jours, fidèles au système du nom unique (Parisse, 1997).

Chez les femmes, l'utilisation du système à deux éléments est plus tard, encore rare avant le XIIe siècle. La forme la plus courante de désignation des femmes renvoyait soit au lignage d'origine("fille d'untel") soit au lignage d'alliance("épouse d'untel"). Au XIIe siècle, l'anthroponymie féminine rest simple et les formes sont fréquemment désignées par des sobriquets vantant leurs qualités physiques ou morales, ou leurs vertus féminins, usant de qualificatifs exprimant la tendresse, la noblesse ou la beauté. Les femmes ne sont pas au centre de la transmission des patrimoines onomastiques comme elles ne le sont pas en cas de transmission des patrimoines immobiliers.

Alors, quelles sont les causes qui ont occasionné le développement du système à deux éléments aux XIe-XIIe siècles? En premier lieu, on peut tenir en compte de la christianisation d'un prénom, autrement dit l'utilisation générale du nom de baptême en tant qu'une pratique de l'idée de parenté spirituelle. J. Goody a soutenu, comme nous l'avons mentionné plus haut, que

(Johannes). Dans le dernier cas et pour le reste des enfants des cas 2 et 3 où il n'y a aucune filiation immédiate entre les enfants et les parents dans la nomination, il est possible de penser que pour les noms des enfants un des éléments onomastiques serait venu de leur ancêtres bilatéraux. Il pourrait être prouvé par une considération quant à la façon de nommer en cas de marquis Evrard de Frioul et de son épouse Gisèle dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Le fils aîné s'appelle Evrard—le nom du père ou du côté paternel est souvent prédominant, en particulier concernant la transmission des noms à l'aîné au moins dans la haute aristocratie. La seconde, une fille, se nomme Ingeltrude, sans doute le nom de sa grand-mère paternelle. Le troisième, Unroch, porte le nom du grand-père paternel; la quatrième, Berenger, celui de l'oncle paternel; le cinquième, Adalard, celui de l'oncle paternel; le sixième, Raoul, celui du grand-oncle maternel; le septième, Heilwich, celui de l'arrière-grand-mère maternelle; la huitième, Gisèle, celui de la mère; la neuvième, Judith, celui de la grand-mère maternelle (Lett, 2000, 18).

Au total, ce qui est caractéristique de la nomination de l'époque carolingienne, c'est que la famille disposait d'un patrimoine onomastique de manière bilatérale et ne transmettait aux enfants qu'un unique nom.

\*\*\*

Les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, depuis le milieu du XI<sup>e</sup> siècle selon la région, a connu une transformation au moins dans la nomination des couches nobles, du système à nom seul qui n'a été ni nom de famille ni nom de baptême au sens strict du terme, au système de nom à deux éléments dont l'un, nom personnel, a été à la fois nom de baptême et marque identitaire individuelle, et l'autre, surnom(se cristallisant parfois en patronyme), a été une prise de conscience de lignage. L'apparition du système onomastique à deux éléments a été souvent brutale selon la région. Dans la région d'Agde, par exemple, le système double n'est adopté que par 10% des individus connus au début du



l'utilisation courante du nom de baptême a rendu plus aigu le problème des homonymes et donc a stimulé le déploiement du système à deux éléments. Mais, le nom de baptême a-t-il été couramment développé à tel point à cette époque? A cette question, D. Lett hésite à donner une réponse satisfaisante. D'après lui, l'adoption d'un surnom plutôt que l'utilisation courante du nom de baptême a autorisé le déploiement d'une homonymie parmi les prénoms; il n'y a pas eu nécessairement corrélation entre concentration et christianisation des stocks de prénom. Ainsi, à Florence où la généralisation d'un surnom héréditaire a été tardive, elle n'a pas empêché un appauvrissement précoce du stock onomastique. Il n'a pas existé davantage de lien assuré entre adoption d'un système à deux éléments et attribution de nom d'un prénom chrétien (Lett, 39). Les milieux aristocratiques ont fait le choix du nom double plus tôt que les autres groupes sociaux alors que leurs prénoms, comme on verra plus tard chez les Gioire, ont résisté plus longtemps à la christianisation.

Karl F. Werner a attribué le développement des surnoms ou patronymes aux actions complexes de deux causes. D'abord, tandis que l'usage de réutiliser les noms des parents ou des ancêtres a dominé jusqu'au milieu du XIe siècle—*Namensvariation* a précédé *Namensvererbung*, la première ayant commencé de terminer sa carrière dès le IXe siècle en faveur de la dernière qui, en général, était persistante plus longtemps—, désormais la coutume de choisir librement les noms presque inconnus (Johannes, Hans, Iwan, Roland, Olivier, etc.) a commencé à être dominante et a produit bien des homonymes et donc a rendu impossible l'identification de prestige noble au moyen du nom. Par exemple, les deux noms, Heinrich et Konrad, ont été portés presque exclusivement par les parents et les descendants de ces deux rois et de leurs collatéraux; chaque famille qui a réussi une alliance avec un porteur légitime de ce nom, n'a pas hésité à donner ce nom très prestigieux au premier de ses fils; Heinrich et Konard ont été finalement tellement répandus en Allemagne qu'a apparu pour désigner <tout le monde> le dicton: *Hinz und Kunz*, c'est-à-dire Heinrich et Konrad. C'était à cause de cela que l'ancien

système devait se condamner et nécessiter la création du patronyme en tant qu'un second système de distinction de personnes. Ensuite, l'autre cause qui a produit l'apparition du patronyme, c'est qu'il s'est agi de la différenciation des familles nobles sur la base des châteaux forts qu'elles ont occupés, à partir du XIIe siècle, en nombre toujours croissant. Le nom de lieu qui d'abord indiquait une simple distinction personnelle qui pouvait différencier deux frères habitant deux châteaux différents, il est devenu le patronyme de personnes qui les habitaient (Werner, 1977b, 26-27).

Maintenant, on doit considérer un exemple concret de la façon de nommer dans l'aristocratie, à partir de chez les Giroie, une des familles renommées en Normandie aux XIe-XIIe siècles. Giroie le fondateur est issu "d'une grande noblesse française et bretonne" dont un ancêtre est "compagnon de Rollon", fondateur du duché de Normandie. L'installation aux confins du Maine et de la Normandie s'est faite entre 1015 et 1027 par la faveur ducale. La fille unique du puissant Helgon qui a été promise à Giroie mourut avant les noces. Mais cela n'a pas empêché celui-ci de recueillir le *fiscus* (domaine ou château) de Montreuil et Échauffour. De son mariage avec Gisela d'origine noble sont nés sept fils et quatre filles. À la première génération d'héritiers, trois seulement parmi les sept garçons ont produit des fils, parce que les autres trois garçons, Ernaud, Giroie et Hugue, moururent prématurément, et le septième-né Raoul le Couronne a choisi la carrière cléricale. Aîné des survivants, Guillaume le Giroie, sa vie durant, a commandé à ses frères. Mais la prééminence de Guillaume ne s'est pas établie automatiquement. Entre lui et Foucois, l'*honor* de Montreuil avait été un enjeu d'une âpre rivalité. Ayant obtenu le château de Saint-Céneri, il l'a laissé à son cadet Robert, qui a apparu comme son allié dans la lutte contre Foucois. C'est pourquoi le surnom "Saint-Céneri", nom de ce château a été ajouté au nom de Robert le Giroie (voir <Tableau <I>).

Les quatre filles de Giroie ont marié pour quitter la maison paternelle. Erembourc et Emma ont été données à de plus petits sires, voisins de la zone



D'abord, la manière de nommer les descendants de Giroie est un bon révélateur d'une phase du tournant dans l'anthroponymie de la haute aristocratie aux XIe-XIIe siècles. Quant aux enfants de Giroie, certains d'entre eux s'appellent soit à la façon d'un seul nom, soit à la façon des deux noms: trois seulement parmi sept fils relevent de la dernière catégorie; quatre filles et les autres fils sont, en particulier toutes pour les filles, prisonniers d'ancien système. Il est remarquable que la plupart des descendants portaient les noms teintés de prestige lignager: Robert et Guillaume, noms qui appartenaient aux ducs normands; Ernaud, Renaud et Giroie, noms honorables pour les descendants de Giroie. C'est le cas seulement pour les hommes; mais les femmes sont toutes expulsées de patrimoine onomastique.

Ensuite, un nom fixe de chez les Giroie, désigné comme surnom ou comme patronyme, ne s'est pas encore établi en tant que le nom de famille au sens propre du terme—l'établissement du système des deux noms composés du nom de baptême et du nom de famille au sens strict du terme commencera à, en général, se réaliser au moins entre le milieu du XIIIe et le XIVe siècle selon la région. Une des patronymes comme Ernaud, Renaud, Robert et Guillaume, ou un des surnoms comme Giroie et Saint-Céneri n'est pas donné à tous les descendants, impartialement pour les hommes et les femmes, et régulièrement de génération en génération, mais quelques noms imprégnés de prestige lignager ne sont répétés que pour les masculins, et ce irrégulièrement.

Ce qui nous intéresse enfin, c'est la coutume d'hériter les noms de la ligne maternelle, non immédiatement de la mère elle-même comme elle l'est souvent aux premiers siècles du Moyen Age. La huitième-née Hadvise de Giroie est donnée en isogamie, c'est-à-dire mariage avec l'homme de même niveau social. Le nom de son aîné Hugue de Grandmesnil est composé de prénom probablement provenu de l'oncle maternel et de surnom certainement venu du père; le nom du deuxième-né Robert de Grandmesnil est le même que celui du père; le nom du troisième-né Ernaud est de la ligne maternelle.

D'autre part, la neuvième-née Erembourc de Giroie est mise en hypergamie, c'est-à-dire mariage avec l'homme de rang social inférieur. Les deux fils d'Erembourc, Guillaume et Raoul, tous portent, sûrement pour le premier et peut-être pour le dernier, les noms de la ligne maternelle. Ce qui peut se confirmer dans la nomination de deux maisons, c'est que l'adoption des noms masculins prestigieux de la ligne maternelle serait une expression d'une volonté, pour les porteurs de ces noms, d'élever leurs dignité lignagère. Cette coutume est différente de la grammaire de relations de parenté du début du Moyen Age selon laquelle les noms ont été hérités également des ancêtres bilatéraux. Au moins en ce qui concerne la façon de nommer en cas de haute aristocratie comme chez les Giroie, on peut constater que l'horizontalité entre les ancêtres bilatéraux était en train de se décliner vers la verticalité qui se base sur une prise de conscience croissante de la ligne paternelle plutôt que de ligne maternelle.

la

\*\*\*

Pour conclure cet essai, on doit en revenir à la question posée par la thèse de J. Goody: "Le développement du nom de baptême a-t-il donné lieu au déploiement du système des deux noms aux XIe-XIIe siècles?"

Quant à l'aristocratie au moins, la thèse de J. Goody ne me paraît pas pertinente. Les hommes parmi les descendants de Giroie, soit qu'ils adoptent un seul nom ou non, sont, pour la plupart, bénéficiaires de *Namensvererbung* des patrimoines prestigieuses onomastiques tels que Robert, Guillaume, Ernaud et Renaud, eux étant tous provenus de ducs normands ou de leurs ancêtres. Est-ce que tels noms sont les noms de baptêmes au sens propre du terme? Tels noms sont porteurs de caractère féodal d'origine soit imaginaire (ou littéraire épique) soit réelle, non pas de caractère spirituelle venue de nom des saints comme Jean (ou Jehan), Pierre, Jacques et Étienne, postérieurement plus communément en usage en tant que le nom de baptême. De toute

manière, il est certain que, pour le surnom ou pour le nom de baptême, l'adoption des noms féodaux plutôt que des noms des saints est plus significative d'une idéologie lignagère que d'une idéologie spirituelle. Contrairement à la thèse de J. Goody, il me paraît plus raisonnable de reconnaître les analyses de A. Guerreau-Jalabert et D. Lett selon lesquelles l'utilisation du système à deux noms dans l'aristocratie féodale aux XIe-XIIe siècles est due au déploiement de la <topolignée> où chaque lignage s'enracinait dans son château (ou son manoir) et commençait à avoir une prise de conscience affective de son fondateur éponyme qui s'est basé sur son domaine. Au total, la révolution anthroponymique des XIe-XIIe siècles est contemporaine de la mise en place de la <topolignée> dans l'aristocratie féodale et donc de la conscience d'appartenir à une parenté verticale.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Barthélemy(D.). 1985. "Parenté". G. Duby et Ph. Ariès (dirs.). *Histoire de la vie privée. 2. De l'Europe féodale à la Renaissance*. Paris.
- Baschet(J.). 2000. *Le sein du père: Abraham et la parenté dans l'Occident médiéval*. Paris.
- Brunel(G.) et Lalou(E.). 1992. (dirs.). *Sources d'histoire médiévale, IXe-milieu du XIVe siècle*. Paris.
- Chiffolleau(J.). 1980. *La comptabilité de l'au-delà: Les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Age*. Palais Farnèse.
- Cuvillier(J.-Cl.). 1986. "L'<Urfamille> germanique: peuple, clan, maison". A. Burguière etc. (dirs.). *Histoire de la famille, 2: Temps médiévaux, Orient/Occident*. Paris.
- Duby(G.). 1973. "Structures de parenté et noblesse dans la France du Nord aux XIe et XIIe siècles". *Hommes et structures du Moyen Age*. Paris.
- Fine(A.). 1994. *Parrains, marraines: La parenté spirituelle en Europe*. Fayard.
- Goody(J.). 1985. *L'évolution de la famille et du mariage en Europe* [1983], trad. fr. Paris.

- \_\_\_\_\_. 2000. *The European Family: An Historico-Anthropological Essay*. Blackwell.
- Guerreau-Jalabert(A.). 1995. "Spiritus et caritas. Le baptême dans la société médiévale". F. Héritier-Augé et E. Copet-Rougier (dirs.). *La parenté spirituelle*. Paris.
- \_\_\_\_\_. 1999. "Parenté". J. Le Goff et J.-Cl. Schmitt (dirs.). *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*. Paris.
- Guichard(P.). 1986. "Fondements romains de la conception de la famille dans le haut Moyen Age". A. Burguière etc. (dirs.). *Histoire de la famille, 2: Temps médiévaux, Orient/Occident*. Paris.
- Heinselmann(M.). 1977. "Les changements de la nomination latine à la fin de l'Antiquité", G. Duby et J. Le Goff (dirs.). *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*. Rome.
- Klapisch-Zuber(Ch.). 1980. "Le nom 'refait'. La transmission des prénoms à Florence (XIVe-XVIe siècle)". *L'Homme*, vol. xx, no. 4. pp.77-104.
- Ladurie(E. Le Roy). 1978. *Montaillou: The World-famous Portrait of Life in a Medieval Village*[1975]. trans. by B. Bray. London.
- Lett(D.). 2000. *Famille et parenté dans l'Occident médiéval Ve-XVe siècle*. Paris.
- Maurice(Ph.), 1997. "L'état civil des notaires du Gévaudan à la fin du Moyen Age: Choix des parrains, choix des noms". P. Beck (dir.). *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne, t.IV: Discours sur le nom: normes, usages, imaginaire(VIe-XVIe siècle)*. Tours.
- Parisse(M.). 1997. "Des surnoms pour les morts: quelques remarques sur les surnoms princiers". P. Beck (dir.). *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne, t.IV: Discours sur le nom: normes, usages, imaginaire(VIe-XVIe siècle)*. Tours.
- Toubert(P.). 1973. *Les structures du Latium médiéval: Le Latium méridional et la Sabine du IXe à la fin du XIIe siècle*. Rome.
- Werner(Karl F.). 1977a. "Liens de parenté et noms de personne: un problème historique et méthodologie". G. Duby et J. Le Goff (dirs.). *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*. Rome.
- \_\_\_\_\_. 1977b. "Liens de parenté et noms de personne: un problème historique et méthodologie [seconde partie]". G. Duby et J. Le Goff (dirs.). *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*. Rome.